

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
MERCREDI 12 AVRIL 2023

Saint-Gonlay, 1ère commune 100% LED !

La commune de Saint Gonlay a bénéficié d'un accompagnement financier et technique du SDE35 pour opérer ce passage au 100% LED grâce aux techniques du « retrofit » et du « relampage LED ».

KESAKO ?

Ces deux techniques permettent de prolonger la durée de vie du matériel tout en baissant sa facture d'énergie à court terme, mais restent très différentes dans leur approche environnementale et en terme de pérennité des ouvrages.

► Le « retrofit »

Il s'agit d'une réelle rénovation de l'éclairage qui permet de disposer de l'ensemble des avantages de la technologie LED tout en respectant les arrêtés en termes de biodiversité et de lutte contre la pollution lumineuse. Cela permet de répondre au plus juste au besoin d'éclairage via la réalisation de photométrie, et de réaliser 60 à 70% d'économies, tout en conservant les installations existantes.

► Le relampage LED

C'est est un « palliatif » de maintenance qui ne permet pas de maîtriser totalement le flux lumineux de la lanterne et qui ne peut s'appliquer à toutes les typologies de lanterne, compte tenu des encombrements des ampoules. Cette alternative est toutefois intéressante pour les communes disposant d'un matériel d'éclairage en bon état, car elle permet une réduction de 30 à 50% des puissances de consommations. Le SDE35 avait besoin d'expérimenter ce type d'ampoule afin d e réaliser u n test grandeur nature et éprouver la durabilité et la pertinence de ce produits.

Montant total des travaux TTC : 13 436,89 €
Montant pris en charge par le SDE35 (subventions et TVA) : 11 551,07 €
subvention de 100% pour le relampage et de 80% pour le retrofit

Montant pris en charge par commune : 1 885,82 €

Entreprise travaux : Bouygues Energies & Services.

CONTACT PRESSE :
Sophie Lanternier

► s.lanternier@sde35.fr ☎ 02 99 23 98 38

